© J3Studio - Richard Villalon - Fotolia.com

Diplôme Inter-Universitaire

Prise en charge des addictions : généralités, spécificités du trouble de l'usage de l'alcool

Cette formation d'un an apporte les bases théoriques et pratiques nécessaires à l'évaluation des conduites addictives, à la compréhension des facteurs bio-psycho- sociaux impliqués, ainsi qu'à leur prise en charge. Elle permet également de mieux connaître les réseaux locaux en addictologie et leurs différents acteurs, en faisant intervenir des professionnels travaillant au sein des différentes structures sanitaires et médico-sociales de la Région

Cette formation d'un an est conçue avec 2 modules généraux portant sur les addictions dans leur globalité (compréhension, évaluation, prise en charge), ainsi que 3 modules plus spécifiques sur l'alcool et les troubles de l'usage d'alcool.

Les Universités de Tours et Nantes proposent également un autre DIU d'Addictologie centré sur les addictions hors alcool. Il est possible de s'inscrire uniquement à l'un de ces DIU, ou aux deux successivement.

Cette formation en addictologie est adossée à la certification nationale «Prévention et prise en charge des addictions» qui a été déposée début 2025 et qui est portée par la grande majorité des Universités françaises qui portent des DU ou des DIU d'Addictologie (en lien avec le Collège Universitaires National des Enseignants et Addictologie et le réseau Formation Continue à l'Université).

Objectifs

- Approfondir l'étude des conduites addictives en les envisageant dans leur complexité biopsychosociale et selon leur contexte spécifique,
- Permettre aux différents professionnels concernés au titre des soins ou de la prévention, de parfaire leurs compétences et de se rencontrer.

Compétences visées

(compétences en lien avec le référentiel de compétences et d'évaluations certificatives portée par le réseau FCU et le CUNEA dans le cadre de la certification «Prévention et prise en charge des addictions»)

- C1-Repérer une conduite addictive chez tout patient, en utilisant des outils standardisés, afin d'apprécier leur niveau de risque
- C2-Évaluer de façon biopsychosociale une situation clinique en addictologie, en réalisant des analyses individuelles
- C3-Informer et éduquer le patient et son entourage sur les enjeux de santé et de rétablissement, en organisant des entretiens individuels, afin de leur permettre de définir leurs objectifs personnalisés
- C4-Gérer une situation d'urgence par une évaluation, une action ou une orientation adéquate des publics, afin d'éviter des dommages graves ou irréversibles pour eux ou leur environnement
- C5-Réaliser des interventions thérapeutiques et socio-éducatives spécifiques à l'addictologie (en lien avec sa profession) en appliquant les techniques et recommandations à jour, afin de mener à bien le projet personnalisé
- C6-Réaliser des interventions de prévention et réduction des risques et des dommages liés à l'usage (RdRD), en appliquant les techniques et recommandations à jour, afin de réduire les risques liés aux conduites addictives
- C7-Coopérer avec les différents acteurs par le partage et la transmission d'informations, ainsi qu'avec des relais vers les autres partenaires et réseaux, afin d'assurer un accompagnement plus complet des publics
- C8-Contribuer à l'évaluation des pratiques en addictologie, en appliquant les pratiques cliniques validées, et en garantissant la traçabilité des informations, pour favoriser l'amélioration continue des services aux patients

Publics visés

La formation s'adresse aux professionnels confrontés dans leurs pratiques aux conduites addictives et titulaires d'un diplôme d'état de docteur en médecine, d'un diplôme de sage-femme, d'un certificat d'aptitude d'orthophoniste, d'un diplôme d'état de cadre de santé, d'un diplôme d'état d'infirmier, d'un diplôme d'état d'aide-soignant, d'un titre de psychologue, d'un diplôme d'état d'assistant de service social, d'un diplôme d'état d'éducateur spécialisé, d'un diplôme d'état de conseiller en économie sociale et familiale.

Formation théorique : 89h50 heures en présentiel réparties en 5 modules de formation de 3 jours (2 modules de tronc commun et 3 modules spécifiques), 2 heures d'enseignement en distanciel asynchrone par vidéo-capsules (QCM non noté) et 1h30 d'examen soit 93 heures.
Pratique professionnelle : 40 heures de stage d'une semaine dans une structure sanitaire ou médico-sociale d'addictologie
Soit un total de 133 heures
Groupe de 40 personnes maximum

Lieux de formation :
UFR de Médecine de Tours (4 modules)
UFR de Médecine de Nantes (1 module)

Formation de novembre 2025 à avril 2026

Renseignements et inscriptions : Catherine GODEFROY-PESCHARD au 02.47.36.81.45

Tarif 2025/2026 : 1 700 € nets

université de TOURS | Faculté de médecine

Nantes Université

Programme

TRONC COMMUN

Module 1 : Généralités (Tours)

- Accueil, présentation de la foration et du suivi méthodologique
- Le concept d'addiction, rappels historiques, conditions de la rencontre avec le patient
- La rencontre avec un sujet ayant un trouble de l'usage de l'alcool - évaluation globale
- Politiques de santé publique. Missions des agences gouvernementales (MILDECA, OFDT, ODJ, ANSM, etc.) et des relais régionaux
- Prévention - réduction des risques et des dommages / concept d'éducation à la santé
- Repérage précoce des addictions et principes de l'intervention brève (dont addictologie de liaison)
- Neurobiologie des addictions
- Approche sociale
- TTDAH et addictions
- L'entretien motivationnel : théorie et ateliers pratiques
- L'entretien motivationnel : ateliers pratiques

Module 2 : Approches thérapeutiques (Nantes)

- Approche neurocognitive
- Approche systémique et solutionniste
- Approche comportementale, cognitive et émotionnelle
- La remédiation cognitive en addictologie : données de la recherche et application clinique
- Adaptation des programmes de remédiation cognitive au patient addict
- Approche familiale
- Approche corporelle : place de la psychomotricité
- Pratique de la pleine conscience en addictologie - Programme MBRP

Capsules en distanciel asynchrone

- Fondamentaux d'addictologie : Bilan minimal, système de soins, principes d'orientation et de prise en charge
- Addictologie de liaison
- Information et psychoéducation en addictologie
- Gestion des situations d'urgence en addictologie

MODULES SPÉCIFIQUES

Module 3 : Savoir repérer, évaluer, aborder, orienter et prendre en charge 1 (Tours)

- Troubles de l'humeur (trouble bipolaire, dépression), troubles anxieux et alcool
- Complications cardiovasculaires (aigues et chroniques) de l'alcool
- Organisation des soins en France/prise en charge en CSAPA : Rôle et missions
- Place de la contrainte chez les patients ayant un trouble de l'usage d'alcool : hospitalisation en psychiatrie et soins pénalement ordonnés
- Travail avec les associations et prise en charge de l'entourage
- Travail en liaison et en réseau
- Approche intégrative
- Évaluation et grandes lignes de la prise en charge du patient souffrant d'addiction : illustration à partir de cas clinique
- Corps, émotions et addictions

Module 4 : Savoir repérer, évaluer, aborder, orienter et prendre en charge 2 (Tours)

- L'alcool en service d'urgences (dont binge drinking); alcool et adolescence
- Activités Physiques Adaptées en SMR Addictologie
- Réduction de la consommation ou abstinence ? Traitements médicamenteux
- Thérapies Comportementales et Cognitives et alcool, et application sur le modèle de l'hôpital de jour
- Alcool et travail
- Art thérapie
- Psychotraumatismes et troubles de l'usage d'alcool
- Alcool et tabac
- Aspects pharmacologiques de l'alcool

Module 5 : Savoir repérer, évaluer, aborder, orienter et prendre en charge 3 (Tours)

- Alcool et grossesse
- Femmes et alcool
- Prise en charge en SSR et SSR-A, traitement du sevrage
- Troubles cognitifs, personnalité et alcool
- Affections médicales générales et alcool : place du médecin généraliste
- Nutrition et alcool
- Analyse sensorielle au cours d'une consommation contrôlée de vin
- Aspects généraux sur le vin et l'alcool : culture, imaginaires et discours

Modalités d'accès

- Sur dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et de la copie des diplômes. Candidature en ligne www.formation-continue.univ-tours.fr
- Sur entretien si la commission de recrutement l'estime nécessaire.
- Les stagiaires ou les étudiants diplômés du DIU «Prise en charge des addictions : généralités ; spécificités des troubles de l'usage de substances (hors alcool) et des addictions comportementales» (université de Nantes) pourront s'inscrire à ce diplôme en ne suivant que les trois modules de la mention spécifique de l'université de Tours. Ils seront dispensés du tronc commun pour une période de trois années universitaires après l'obtention du DIU «Prise en charge des addictions» de Nantes et devront se présenter aux examens selon les mêmes modalités que le parcours complet. Ils bénéficieront d'un tarif de parcours partiel, calculé au prorata des heures suivies

Modalités d'évaluation

- Une épreuve écrite d'une durée d'une 1h30

INTERVENANTS

Responsables pédagogiques

- **Pr Nicolas BALLON,** Professeur des Universités (Université de Tours) et Praticien Hospitalier en addictologie (CHRU de Tours)
- **Paul BRUNAULT,** Maître de conférences des Universités (Université de Tours) et Praticien Hospitalier en addictologie (CHRU de Tours)
- **Servane BARRAULT,** Maître de conférences à l'université de Tours - Département de psychologie et Psychologue clinicienne en addictologie (CHRU de Tours)

Cette formation s'appuie sur l'expertise d'enseignants-chercheurs, de praticiens hospitaliers et de professionnels des secteurs médico-sociaux et sanitaires spécialisés en addictologie (psychologues, infirmiers, travailleurs sociaux, ...).

Service de Formation Continue
60 rue du Plat d'Étain - BP 12050
37020 TOURS Cedex 1

formation-continue@univ-tours.fr
Tél. : 02 47 36 81 31

Informations mises à jour le 5 mai 2025 susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent à l'année universitaire en cours. Vous pouvez consulter les Conditions Générales de Vente sur le site Internet de la formation continue. Formation accessible aux personnes en situation de handicap